



## **Charte de modération de la page Facebook**

### **et des réseaux sociaux communaux**

La page Facebook « Mairie La Ferté Alais » est un espace ouvert à tous.

Elle a pour objectif de diffuser des informations et actualités en lien avec l'action de la ville et de ses services.

La présente charte d'utilisation a été élaborée afin de préciser aux utilisateurs du compte les conditions de consultation de celui-ci, d'interactions possibles, et les modalités de modération.

L'utilisateur, en consultant, s'abonnant et en interagissant avec le compte @mairielafertealais accepte sans réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur le fil d'actualité du compte, à la respecter.

### **Principes de modération :**

Les contributions font l'objet d'une modération a posteriori, c'est-à-dire après leur publication. Les modérateurs se réservent le droit de supprimer des commentaires, sans préavis, qui ne respecteraient pas les règles de bonne conduite sur Internet et les dispositions légales. De plus, la modération automatique de Facebook s'applique : cette fonctionnalité supprime les messages que la plate-forme considère être du spam ou contenant des injures (une liste d'insultes les plus violentes est reconnue et empêche la publication a priori, via un filtre à injures).

Le non-respect des règles de bonnes pratiques et des dispositions légales mentionnées ci-dessous entraînera la modération des publications et la suppression des commentaires.

### **Règles de bonne conduite s'imposant aux utilisateurs :**

Afin de préserver le dialogue et le respect des personnes, les modérateurs pourront supprimer sans avertissement préalable, tout propos tombant sous le coup de la loi ou relevant de la liste suivante:

- L'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à caractère raciale, xénophobe, homophobe ou révisionniste ;
- les contributions abusives en majuscules (cela revient à crier) et en « langage SMS » ;
- les propos agressifs, méprisants, ou, de façon générale, tout propos attentatoires aux participants ;

- les attaques ou insinuations fondées sur les races, les croyances, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle ;
- les commentaires insultants, agressifs ou vulgaires ;
- les commentaires à caractère diffamatoire ou dénigrant ; les insultes, harcèlements,
- tout message obscène ou pornographique ;
- les commentaires et contributions hors sujet, superflues, ou redondantes, sans apport particulier pour les échanges ;
- les informations obsolètes ou ayant déjà été traitées ;
- toute attaque personnelle à l'égard de femmes et d'hommes politiques, tout propos ou débat politique ou religieux ;
- les commentaires et messages à des fins publicitaires ou commerciales ;
- les liens renvoyant vers des sites extérieurs dont le contenu serait susceptible d'être contraire aux lois et règlements en vigueur en France ;
- les conversations privées, les échanges de coordonnées privées et les questions personnelles ;
- tout message portant atteinte à la réputation et l'image de la ville de La Ferté Alais ;

**Les présents principes de modération seront également applicables à tous les futurs réseaux sociaux utilisés par la commune.**